GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 21 Octobre.

AGRICULTURE.

COMPTE

Rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

MESSIEURS,

L'Objet principal de cette Assemblée est de faire connoître au Public ceux dont notre Société s'occupe habituellement ; & en qualité de son organe, je dois donner une notice sommaire de ce qui a été présenté, lu & observé dans nos Séances depuis le dernier Compte que j'en ai rendu publiquement. Vous venez de voir dans le travail particulier présenté par M. le Directeur un tableau chronologique des valeurs des denrées comparées à celles du poids des especes numériques durant le cours de plus d'un siecle & demi (*a*), orné du détail de plusieurs anecdotes intéressantes, & accompagné d'observations très-judicieuses. Le compte que j'ai à rendre ne demande pas que je remonte à des dates si reculées ; je suivrai l'ordre de nos Séances, en partant de la derniere à laquelle le Public a été invité.

M. Malepeyre fit présenter à l'Assemblée des vers à soie éclos de la graine de la récolte de cette année ; M. Dufour dit à ce sujet qu'il avoit vu arriver la même chose à Montpellier, & je citai quelques expériences semblables faites en petit par M. le Chevalier de Vivens à Barry près Clairac en Agenois ; ce qui semble prouver qu'on pourroit, moyennant certains soins, doubler la récolte de la soie dans la même année : mais les difficultés à surmonter, pour faire réussir en grand de tels essais, les rendroient probablement plus dispendieux qu'utiles dans un climat où la premiere récolte éprouve presque toujours des contre-temps fâcheux.

M. du Bouseat termina cette Séance par la lecture d'un Mémoire sur l'influence des astres, relativement à la végétation. L'Auteur entre en matiere par l'exposé des opinions vulgaires sur l'influence des méthéores & des astres ; & après avoir donné la définition de ce qu'on entend par cette sorte d'influence, il s'attache à prouver qu'elle ne peut avoir aucun effet que sur les productions, accroissements & variations de l'ordre matériel, & que tout ce qui est de l'ordre spirituel & moral ne sçauroit y être assujetti ; il entra ensuite dans le détail de l'extension qu'on a donné illusoirement à ces influences sur les opérations rustiques, qui ne peuvent avoir, dit-il, aucun rapport aux différentes phases des astres ni des planettes, mais au seul cours du soleil, principal moteur, comme cause seconde, des effets attribués mal-à-propos à la lune & à quelques étoiles.

(a) *On a vu ce tableau dans le Journal d'Agriculture du mois d'Août 1769.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. du Bouſeat expoſe & combat les préjugés adoptés à cet égard, préſente & tâche de réſoudre les allégations & les difficultés ordinaires, & cite les raiſons, les autorités & les expériences favorables à ſon aſſertion contre les influences vainement préſumées des aſtres & ſur-tout de la lune; il réſerve néanmoins aux Agriculteurs les obſervations des vents & des méthéores ſublunaires, pour s'y référer dans leurs opérations; mais il regarde tous ces méthéores comme ſubordonnés à l'action du ſoleil; leur connoiſſance vraie ou vraiſemblable, ajoute-t-il, ne peut être que très-avantageuſe aux Cultivateurs & aux Propriétaires, parce qu'elle les met en état de diriger leurs travaux le mieux poſſible, relativement aux circonſtances.

L'Aſſemblée, en applaudiſſant aux obſervations critiques de M. du Bouſeat, crut néanmoins qu'une déciſion ſur cet objet pouvoit tenir encore à de nouvelles découvertes.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

EXTRAIT

De la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

M. le Chandelier, Académicien titulaire, lut un ouvrage intitulé: *Examen chymique de l'eau de la mer, relativement à ſon prétendu bitume.* Le Chymiſte enviſage cette propoſition ſous deux points de vue; la 1^er^ eſt de s'aſſurer ſi l'eau de la mer ſimplement diſtillée, ſans aucun interméde ſalin ni huileux, devient, non ſeulement douce & potable, mais très-bonne & très-pure. Son objet ſecondaire eſt de prouver que, quoique l'eſprit de vin le plus déflegmé, prenne une teinture aſſez ſenſible par le mêlange des ſels qui réſultent de l'évaporation de l'eau de mer, cette teinture n'a rien de bitumineux, & n'eſt due qu'au ſel marin à baze terreuſe. L'Auteur conclut qu'on ne ſçauroit trop exhorter les Navigateurs, dans les beſoins preſſans, à ſe procurer, par la voie de diſtillation, une eau pure, douce & agréable.

M. Ourſel fit auſſi la lecture d'un Mémoire dont le but eſt de conſtater *la poſſibilité de rendre l'eau de la mer potable par ſimple filtration.* M. le Duc d'Harcourt a montré, pour le ſuccès de cette expérience, toute l'ardeur que lui inſpire ſon zele patriotique. Le Magiſtrat reſpectable, aux ſoins duquel l'adminiſtration de cette même Province eſt confiée, toujours attentif aux nouvelles découvertes qui peuvent concourir au bien du Commerce, empreſſé de les voir éclorre ſous ſes yeux, jaloux de pouvoir compter parmi ſes Compatriotes un Bienfaiteur de l'humanité, M. de Croſne a deſiré que M. Ourſel opérât dans ſon cabinet en ſa préſence, devant des témoins éclairés, non ſuſpects, & avec toutes les formalités les plus authentiques.

On plaça deux vaſes, dans leſquels étoient contenus deux filtres compoſés par M. Ourſel. D'après ces obſervations ſur la nature des bords de la mer, pour diſſiper juſqu'à l'ombre de tout ſoupçon, après que M. Ourſel ſe fut retiré, un des Aſſiſtans choiſit deux vaſes de la continence de 60 à 70 pots, à deux tiers d'eau de mer; on mêla, pour la colorer, un tiers de cidre; on prit quatre pintes d'eau de mer ainſi colorée, qu'on mêla avec deux de cidre dans le vaſe choiſi. Le vaſe ſcellé, ainſi que l'appartement, on ſe retira. Le lendemain, les ſcellés levés, on trouva dans le récipient du vaſe la quantité d'environ deux pintes d'eau de mer parfaitement colorée du cidre, & filtrée de maniere qu'il ne lui étoit reſté aucune ſaveur du ſel ni des autres principes contenus dans l'eau de mer ordinaire. On remit encore une certaine quantité d'eau de mer colorée dans le vaſe avec les mêmes précautions qu'auparavant, & après la filtration, les réſultats furent les mêmes.

De la teinture donnée à l'eau de mer, & retrouvée la même à l'eau du récipient, devenue douce après la filtration, M. Ourſel conclut démonſtrativement que c'eſt l'eau de mer colorée qui réellement a paſſé par le filtre. Peut être, ajouterons-nous, cette découverte n'eſt encore qu'au berceau; mais elle eſt conſtante, c'eſt l'objet important. L'invention une fois créée, démontrée, le préjugé vaincu, peut-être n'y a-t-il qu'un pas à la perfection.

MOYEN

D'empecher les fourmis de monter ſur les arbres, pratiqué en Allemagne, & communiqué par M. Steinacker.

Prenez une petite quantité d'huile la plus commune que vous pourrez trouver, dans laquelle vous délayerez du charbon mis en poudre impalpable; vous en formerez une eſpece de pâte avec laquelle vous ferez un cercle autour de l'écorce de la tige de l'arbre à quelques pouces de terre; vous ſaupoudrerez enſuite cette trace avec du charbon pilé; aucune fourmi n'oſera affranchir ce terrible obſtacle.

Nota. Ce moyen paroît aſſuré contre les fourmis qui monteroient à l'arbre par le pied; mais comment ſe garantir de celles qui montent le long des murs, & qui prennent les arbres par les branches?

RECETTES

Pour prévenir la maladie peſtilentielle des bêtes à cornes.

Une maladie épidémique s'étant manifeſtée en Danemarck & en Hollande ſur le bétail, on ne ſçauroit prendre de trop grandes précautions pour en arrêter les progrès. Nous préſumons, avec tous les Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, que le moyen le plus efficace conſiſte à empêcher toute eſpece de communication; cependant la cauſe de cette maladie pouvant s'étendre d'une autre maniere & provenir, par exemple, de la maligne influence de l'air ſur les fourrages & ſur les beſtiaux, nous croyons rendre ſervice aux Agriculteurs en leur faiſant connoître les recettes que les Habitans de Parme employerent avec ſuccès pour garantir leurs bœufs de la peſte qui déſola l'Italie en 1713; elles ont été tirées par M. Pingeron de la ſçavante Diſſertation ſur la peſte des beſtiaux, *de peſte bovilicâ*, par le fameux Jean-Marie Lanciſi, Médecin du Pape Clément XII.

Prenez des feuilles de caprier, de myrte ſauvage & de cyprès, de chacune trois onces, que vous pilerez pour les faire infuſer dans dix livres d'eau commune; vous expoſerez cette infuſion au grand air pendant une belle nuit, & vous conſerverez cette teinture pour les uſages ſuivants.

Faites boire aux bœufs trois livres de cette infuſion tiéde pendant trois jours, quatre fois par an, vers la fin de chaque ſaiſon; il paroît que cette potion aſtringente doit fortifier les orifices des vaiſſeaux qui communiquent avec la gorge, l'éſophage, l'eſtomach & les inteſtins, & ſe terminent aux vaiſſeaux ſanguins & chiliferes. Le miaſme épidémique & contagieux ne peut donc plus ſe communiquer; ou ſi cela arrive, ſes effets ne ſont que peu dangereux, vu la réſiſtance qu'il vient d'éprouver, & qui en affoiblit les effets.

MANIERE

De préparer des pillules, qu'on attache aux mors des chevaux dans un petit linge, pour les préſerver de la maladie contagieuſe.

Prenez du foie d'antimoine, des bayes de laurier, que vous réduirez en poudre, & de l'aſſafœtida, de chacun parties égales; vous y ajouterez une quantité ſuffiſante de vinaigre, pour en former une maſſe avec laquelle vous ferez des pillules du poids de demi-once; vous en mettrez une dans un petit linge que vous attacherez au canon du mors pendant la durée de l'épidémie. Il faut avoir ſoin de bien piler l'aſſafœtida, après l'avoir laiſſé dans le vinaigre de maniere qu'il ne forme plus qu'une maſſe très molle à laquelle vous ajouterez peu à peu les autres poudres.

FUMIGATIONS

Preſcrites par le même Médecin, pour les étables dans leſquelles ſont morts des beſtiaux attaqués de la maladie peſtilentielle.

Il faut avoir le plus grand ſoin de tenir renfermées les bêtes à cornes que l'on ſoupçonne attaquées de la maladie peſtilentielle; le Bouvier doit ſeul avoir la clef de leur étable juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement rétablies ou qu'elles aient ſuccombé ſous la maladie. Si elles viennent à mourir, il faudra découvrir l'écurie, recrépir les murs, enlever tous les fumiers & les

litieres ; on doit même brûler tout ce qui peut avoir servi aux animaux qui ſont morts. Moïſe vouloit qu'on enterrât hors de la Ville juſqu'à cette cendre. *Levitique*, *Chapitre XIV*. Lorſque l'écurie aura été recouverte, au bout de quelque temps, il faudra en fermer exactement les portes & les fenêtres, & faire matin & ſoir pendant huit jours l'une des fumigations ſuivantes. On ouvrira les fenêtres deux heures après.

Prenez de l'encens, des bayes de genievre, de chacun parties égales, avec deux têtes d'ail bien ſecs & deux poignées d'hyſope auxquelles vous mettrez le feu. On peut encore faire cette autre fumigation.

Prenez de la ſemence de fenouil, des bayes de genievre, ſix onces de chaque, deux poignées d'hyſope & trois onces d'encens avec leſquelles vous ferez les fumigations, ſur-tout ſous la crêche ; vous pouvez encore vous ſervir de la recette ſuivante.

Prenez ſix onces de ſoufre vif, deux têtes d'ails, quatre onces de ſel commun, un peu de ſauge & de romarin deſſéchés & mis en poudre ; mêlez le tout enſemble & délayez-le avec du fort vinaigre pour en laver l'étable. Il faut encore faire la même opération avec une forte leſſive de chaux ſur les baquets où l'on a donné à boire aux beſtiaux malades, & purifier avec les fumigations dont on a parlé les habits des Bergers qui ont eu ſoin des beſtiaux malades.

CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Grands Arbres d'alignement, pour former des Allés, des Salles, des Quinconces, &c.

	#	ß
L'Acacia ordinaire		12
L'Acacia à trois épines	1	10
L'Acacia Roſe	6	
L'Acacia de Sibérie ou Caragana		12
L'Acacia de Sibérie à quatre feuilles	1	4
L'Aliſier ordinaire		6
L'Aliſier à fruit rouge ou l'Allier		6
L'Aliſier à fruit jaune ou l'Aubrier		12
L'Aliſier de Fontainebleau	1	4
L'Aulne à feuilles blanches		12
L'Arbre de Judée		12

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle ; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 4, juſqu'au Samedi 7 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 47 muids 7 ſept. de froment, 2 ſeptiers de méteil, 7 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 215 muids 6 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 53 muids 3 ſeptiers de froment, 6 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 461 muids 8 ſeptiers de farines, ce qui a fait 101 muids de froment, 2 ſeptiers de méteil, 13 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 677 muids 3 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 158 muids 5 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 138 muids 1 ſeptier, ce qui a fait 296 muids 6 ſeptiers.

Le Samedi 7 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1088 muids 5 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 529 muids 11 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 558 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 26 #, le froment nouveau, de 22 à 28 # 10 ß, le méteil, 21 #, le ſeigle, de 15 à 18 #. Le froment a été vendu à la Greve, de 25 à 31 # *le ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 # 11 ß 9 d. à 2 # 7 ß 6 d. le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 # 2 ß 6 d. à 2 # 10 ß 9 d. auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 d. à 3 ß la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d. ; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 d. ; pain bis clair, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d. ; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 d.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS,

De la Compagnie des Indes Orientales (a).

DE toutes les propoſitions qui ont été faites ſucceſſivement à l'Aſſemblée générale, le 6 du mois de Septembre dernier, touchant la requiſition faite par le Lord Weymouth de la part du Gouvernement, celle qui a été ouverte par M. Dempſter, & qui étoit partagée en deux parties, a fait, ſuivant le rapport des Papiers publics, le plus de ſenſation. Il eſt difficile d'imaginer la raiſon de l'effet produit par cet avis. C'eſt peut-être parce qu'il eſt bizarre, parce que les deux points dans leſquels il eſt diviſé ſont abſolument contradictoires, & que chacun des deux eſt ſingulierement abſurde. Voici le premier point de ce chef-d'œuvre de la raiſon & de la politique.

» La Compagnie doit autoriſer le Conſeil » Supérieur de l'Inde à déliberer, pour les » opérations de la guerre, avec l'Officier » nommé par Sa Majeſté; mais les inſtruc- » tions de cet Officier doivent lui être don- » nées par la Compagnie, & il ne doit pas » avoir de voix dans les délibérations pour » la paix & pour la guerre. » Expliquez-vous, je vous prie, M. Dempſter. Eſt-ce là une réponſe à la requiſition claire & raiſonnable du Lord Weymouth? S'il y a du ſens dans ces paroles, il eſt impoſſible de ne pas y trouver une étrange contradiction. D'abord avec une ſagacité admirable, vous ſubordonnez l'Officier Commandant de Sa Majeſté à des Marchands, c'eſt-à-dire, vous lui ordonnez de ſe laiſſer diriger & inſtruire par leur jugement ſupérieur, & puis vous ajoutez immédiatement après qu'il ne doit pas avoir de voix dans les délibérations pour la paix & pour la guerre. Comment entendez-vous qu'on doit délibérer avec lui & qu'il n'aura point de voix dans les délibérations pour la paix & pour la guerre? Viſez-vous, M. Dempſter, à être auſſi inconſéquent dans vos paroles que la Compagnie l'eſt dans ſes opérations? ou prétendez-vous dire par-là que comme le Conſeil & la Compagnie ſont ſortis de leur ſphère, en voulant ſe mêler de ce qui regarde la paix & la guerre, l'Officier de Marine doit ſuivre le même principe, en ne s'occupant que des affaires de Commerce, & de tirer profit de ſon voyage?

Je ſuis ſurpris & indigné, pour l'honneur & la gloire de notre Pays, de voir des abſurdités ſi monſtrueuſes. Mais ce qu'il y a encore de plus étrange, c'eſt que le ſecond point de la propoſition de M. Dempſter, accorde auſſi affirmativement à l'Officier la voix délibérative, que le premier la lui refuſe. Suivant le premier point, il doit recevoir ſes pouvoirs & ſes inſtructions du Conſeil de la Compagnie; le ſecond ne fait nulle mention du Conſeil, mais il donne le pouvoir à l'Officier, ſans avoir pris pour cela l'attache du même Conſeil. D'abord il eſt privé du ſuffrage dans les affaires, ſoit de guerre, ſoit de paix; enſuite on le lui accorde dans l'un & dans l'autre cas: & cependant on nous dit que le tout ne fait qu'une ſeule & même propoſition. En vérité cela me paroît inconcevable.

Voyons le ſecond point ſéparément.

» L'Officier de Sa Majeſté aura une voix » délibérative, ſoit dans la paix, ſoit dans » la guerre; mais quand les ſuffrages ſeront » également partagés, les Officiers de la » Compagnie doivent avoir la voix prépon- » dérante ».

C'eſt donc faire ſecouer au Conſeil toute dépendance vis-à-vis de l'Officier de S. M. & par conſéquent lui faire éluder l'intention du Gouvernement. J'imagine qu'un Miniſtre, auſſi éclairé que l'eſt le Lord Weymouth, n'entrera dans aucun engagement ſans s'être fait expliquer bien clairement qu'on veut dire par *légalité* de ſuffrage par la *voix prépondérante*, & qu'il n'y ſera lieu à aucune ambiguité.

(a) *En conſequence de la promeſſe que nous avons faite de donner tous les Ecrits qui ont paru au ſujet du nouvel arrangement que la Compagnie a cru devoir prendre dans les circonſtances où elle ſe trouve, nous publions celui-ci qui nous a paru intéreſſant. Il nous en reſte encore un qu'on verra dans la Gazette ſuivante.*

Je ſuis ſurpris, &, pour la gloire de mon Roi & pour l'honneur de ma Patrie, je ſouffre de voir qu'un Officier de Sa Majeſté puiſſe être ſubordonné à un Conſeil de Marchands, & que ces mêmes Marchands s'émancipent juſqu'à lui donner des inſtructions dans ſon département, auquel naturellement ils ne doivent rien entendre. Mais le monde eſt renverſé; les Marchands ſont devenus Militaires, & les Militaires, à la honte de notre ſiecle, reçoivent leurs inſtructions des Marchands.

Je voudrois préſentement avoir une petite explication avec l'Avocat Jennings; il a remarqué très-judicieuſement qu'au lieu d'avancer les affaires de la Compagnie, ce grand nombre d'Aſſemblées n'a fait que les embrouiller & retarder la déciſion que l'on attend; mais je ne lui paſſe point d'avoir dit que la Chartre n'autoriſant point la Compagnie à recevoir des proteſtations, le ſilence à cet égard devoit être interprété comme un empêchement, & que des proteſtations ne devoient pas être reçues dans une Société quelconque ſubordonnée au Parlement. Cette obſervation me paroît auſſi fauſſe que ſa remarque précédente étoit judicieuſe.

Quant à la Chartre, je maintiens que ſon ſilence ſur le point en queſtion laiſſe une liberté abſolue. Où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de tranſgreſſion; il eſt impoſſible à la ſageſſe humaine de prévoir & d'exprimer dans les Chartres toutes les occurrences. Il y a donc pluſieurs cas ſur leſquels la prudence peut décider; & ce qui n'eſt pas défendu expreſſément eſt ſuppoſé légal & convenable. L'Avocat Jennings ſe trompe donc en diſant que l'acte que donneroit la Compagnie, de la proteſtation, ne pourroit être juſtifié par aucun exemple. Mais la doctrine la plus bizarre de M. Jennings, c'eſt celle par laquelle il enviſage la Compagnie comme une Communauté ſubordonnée au Parlement. Il paroît confondre ici l'idée d'un Corps de Marchands qui commerce aux Indes Orientales avec celle d'un Corps de Ville, leſquels deux Corps, quoiqu'ils agiſſent l'un & l'autre ſous l'autorité de leurs Chartres, ſont néanmoins deux choſes abſolument différentes. L'un eſt en effet ſubordonné au Parlement, mais non pas l'autre. Si la Compagnie des Indes Orientales étoit ſoumiſe au Parlement, ſa Chartre lui ſeroit inutile; quiſqu'elle ne l'auroit & ne la conſerveroit que ſous le bon plaiſir du Parlement. Mais graces à un pouvoir ſupérieur, la Compagnie eſt ſi loin d'être un Corps ſubordonné au Parlement, que le Parlement ne peut pas plus renverſer ſa Chartre, ou les priviléges qui en ſont partie, que la grande Chartre ou conſtitution de ce Pays, que tous également n'ont pas le droit d'adminiſtrer, & au pouvoir deſquels aucun des Trois Etats de ces Royaumes ne peut ſe ſouſtraire.

P. S. La Compagnie eſt ſur le point de donner un pouvoir que toutes les Loix du Pays & toutes les Puiſſances de l'Europe ne ſçauroient admettre; elle va partager ſa puiſſance avec un Aſſocié qui empiétera ſur ſa Chartre & frayera le chemin à l'abolition de la Compagnie.

AUTRE, *du 8 Octobre 1769.*

Extrait d'une lettre d'un Officier employé à l'Armée de Madraſſ, en date du Camp près Gingee, du 10 *Mars* 1769.

Nous ſommes enfin arrivés ici avec une Armée maltraitée, il eſt vrai, mais nullem^t découragée. Hyder Aly, notre brave Adverſaire, nous a donné autant de preuves ſolides de ſa bravoure perſonnelle & de ſon intelligence dans l'art militaire que le Roi de Pruſſe en a donné aux Autrichiens pendant la derniere guerre en Europe. Depuis le mois d'Octobre 1767 il nous tient continuellem^t en campagne, & il eſt actuellement plus formidable que jamais; mais ſa conduite militaire eſt ſi uniforme qu'il nous eſt aiſé de juger d'avance les entrepriſes qu'il ſe propoſe; car ce ſont toujours celles que nous avons le plus à craindre: auſſi prenons-nous des meſures en conſéquence.

Je garderai le ſilence ſur l'adminiſtration de nos affaires politiques dans l'Inde. J'eſpere vous voir bientôt; je m'expoſerois à pluſieurs accidens ſi je vous communiquois mes idées par écrit; *il faut me taire.*

Mahomet Aly Cawn, Nabad d'Arcot; notre ami & notre Allié, paye bien cher les fauſſes démarches de l'adminiſtration Angloiſe en ce pays; ce Prince eſt l'homme le plus aimable & le plus intelligent, & le

Nabad le plus équitable que nous ayons encore connu ; il a environ quarante - cinq ans ; il eſt d'une belle figure, extrêmement engageant, & ſes yeux brillent de joie lorſqu'il parle de notre Souverain ; il lui a envoyé le plus magnifique préſent ; c'eſt une pagode d'argent maſſif qui, ſans les diamants & la main d'œuvre, vaut 14000 liv. ſterlings. Sa Principauté lui rapporte 800000 liv. ſterlings par an ; elle lui eſt garantie par la Couronne d'Angleterre, & aucun Prince ne mérite mieux que lui cette ſécurité & cette indépendance ; il dit que la Compagnie eſt ſa mere & il verſe des larmes lorſqu'il fait le récit des batailles que Laurence & Clive ont livrées pour lui.

Je vous enverrai par le premier Vaiſſeau le portrait d'Hyder Aly ; j'ai été ſon Priſonnier pendant trois mois à Bengaloor, & je dois ma liberté à une de ſes femmes que j'ai guérie d'une maladie de nerfs qui eſt aſſez commune dans ce pays. Après tout, je penſe que la paix ſera bientôt rétablie. Depuis que j'ai joint l'Armée, nous avons perdu vingt-neuf Officiers & huit cents Européens ; nos meilleurs Soldats ſont Priſonniers. Le Suba eſt dégoûté de la guerre ; nous en ſommes très - fâchés, parce que Hyderabad, ſa Capitale, nous offroit un riche pillage. Je voudrois que vous envoyaſſiez ici, ſuivant la méthode Portugaiſe, les gens qui excitent tant de troubles en Angleterre, Hyder Aly leur inſpireroit le goût de la paix.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 18 Octobre 1769.		LYON. le 10 Octobre.		BORDEAUX. le 3 Octobre.	
Amſterdam,	54 7 8e	Amſterd.	54 7 8e 15 16	Amſt.	54 7 8e
Lond.	32	Auguſte,	51 5 8	Lond.	32 1/8
Hambourg,	180 1/4	Vienne,	51 5 8	Hamb.	26 5 8 9 16
Madrid,	15 2 6	Lond.	31 7 8	Paris échu,	1/3 p. 0/0 p.
Cadix,	14 19 6	Gênes,	94		
Livourne,	95 3/4	Livourne,	96 1/4		
Lyon,	5 8e 1/2	Madrid.	75		
		Cadix,	74 3/4		
		Paris,	1/4 p. 0/0 p.		
		Marſeille,	1 3/4 p. 0/0 p.		
		Dépôt p. Saints.	3/4		
		Piaſt.	48 5		

EXTRAIT

D'une lettre d'une Maiſon très-riche de Porto, écrite à un Anglois.

Ce qui ſe débite en Angleterre au ſujet de l'augmentation du prix de nos vins, excite toute notre attention, & nous ſommes pleinement perſuadés qu'il doit en réſulter un très-grand préjudice pour notre Commerce : cependant nous ne prévoyons pas qu'il y ait de ſitôt un changement ; ce qui eſt pourtant très-néceſſaire pour que le Portugal ne perde pas abſolument, & dans peu de temps, cette branche de Commerce.

Les inconvéniens dont le Commerce ſe plaint avec tant de raiſon augmentent journellement, & les vins de Porto, quoique déja exceſſivement chers, renchériront conſidérablement avant qu'il ſoit peu ; nous n'y voyons pas comment le Commerce pourra ſe ſoutenir, à moins que le prix ne retombe à proportion ſur les Conſommateurs ; ce qui n'eſt pas fort aiſé à effectuer. Le haut prix des vins de Porto favoriſera néceſſairement en Amérique la culture & l'importation d'autres vins. Comme il eſt

certain qu'il y a des contrées en Amérique très propres à donner des vins dont la qualité ne ſeroit nullement inférieure à celle des nôtres, il eſt très croyable en même temps que ces contrées profiteront d'un tel avantage & feront tomber quelque jour les vins de Porto par ceux qu'elles fourniront. Les Portugais ſe repentiront alors, quoique trop tard, de la folie du ſyſtême de Commerce qu'ils viennent d'adopter.

INDUSTRIE.

Le ſieur *Poujet*, Marchand Joaillier, Quai des Orfévres au Bouquet de Diamant, à qui le Public eſt redevable de deux excellens ouvrages relatifs à ſon Art (*a*), vient de mettre au jour la gravure de la grande Agate Onyx antique de la Sainte Chapelle du Palais de Paris : c'eſt la plus grande pierre précieuſe que l'on connoiſſe; elle eſt orientale & de trois couleurs; elle eſt gravée en relief & a un pied de long ſur dix pouces de large. On croit qu'elle fut engagée à S. Louis par Baudoin II, Empereur de Conſtantinople. Charles V la dépoſa au Tréſor de la Sainte Chapelle, où l'on eut le malheur de la caſſer dans l'incendie de 1630. Une ignorance groſſiere en avoit fait un ſujet de piété dès le temps même que cette agate étoit au pouvoir des Empereurs d'Orient. On prétendoit que c'étoit le triomphe de Joſeph en Egypte. Pour mieux le perſuader, les Chretiens avoient fait peindre en émail les quatre Evangéliſtes aux coins de la plaque d'or qui ſert d'enchaſſure à ce camée; mais M. du Peyreſc, par la connoiſſance qu'il avoit des médailles, découvrit que c'étoit l'apothéoſe d'Auguſte. Pour faire connoître un morceau de Sculpture ſi recommandable, il engagea Rubens à en faire un tableau qui a été gravé à Anvers par Luc Worſterman. Les Antiquaires pourront ſe procurer cette belle eſtampe chez l'Auteur. Nous oſons l'inviter, au nom du Public, à nous faire connoître, par ſon crayon & ſon burin, des morceaux auſſi intéreſſants, ſoit pour le coſtume des Anciens, ſoit pour la beauté de la compoſition.

(a) *Traité complet de la Joaillerie, chez Tilliard, Libraire Quai des Auguſtins à Paris. Recueil de chiffres à l'uſage des Artiſtes, chez le même Libraire.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 18 Octobre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	714		marc.
Du Mexique à . . .	708		
Du Perou à . . .	700		
Les guinées à . . .	713		
Ducats à	97	10	
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	15	once.
Or à 20 karats à . .	82	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	17	6
Piaſtres, à	48	17	6

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1769.	*Lundi 16.*	*Mardi 17.*	*Mercredi 18.*
Ac. des Indes.	1067 ½	1070	1070
Emp. de la Com.	358		
Prom. à 5 p %.			
Prom. à 4 p %.	50 ½	50 ½	50 ½
Ac. des Fermes.	847 ½	850	850
2f. p. l. du Dix.		6 ½	
3e. Loterie.			
Annuités.			297
Coup. d'An.			59 ½
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	49	49	49
Col. 1759.	50 ½ 51	50 ½	50 ½
Canada.	52	52	50
4e. L. Epoques.	13 ½	13 ½	14
Nouette.			44
tirage de la C.	4e 342 5e 325	5e 327	3e 380 4e 344 5e (327
Sur la Ville.	46		
Bretagne.	17		
Languedoc.	10		
A 4 p. %.	66		
A 3 p. % f. l. cuirs	43		
A 3 p. % f. l. Poſt.	54		

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 84.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix commun du pain & des fourrages pendant le mois d'Août 1769, dans les Généralités de Beſançon & de Soiſſons, & pendant le mois de Septembre dans les Généralités de Riom & Rouen.

BESANÇON.			SOISSONS.			RIOM.			ROUEN.		
Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.	
	l.	f. d.		l.	f. d		l.	f. d.			
Arbois.	24	7 6	Château-T.	19	16 8	Aurillac.	26*	7 11	Andely.	24*	12
Baume.	21	12 2	Chauny.	23	3				Arques.		
BESANÇON.	24		Clermont.	25*	7 6	Brioude.	20	18 5	Caudebec.	25	1
Dole.	20	13 9	Coucy.	22	15				Dieppe.	27	9
Gray.	18*		Creſpy.	25	2	Clermont	20	18 6	Eu.	25	9
Lons-le-Saunier.	24	16	Fer-en-Tard.	22	4				Evreux.	28	11 4
Orgelet.	25	12	Guiſe	24	12	Iſſoire.	21	19 4	Giſors.	27	4
Ornans.	26		Ham.	21	12				Le Havre.	26	10
Poligny.	28		Hirſon.	24	13 4	Mauriac.	25	4	Lions.	25	13 7
Pontarlier.	28		Lafere.	18*	6				Magny.	30*	10
St. Claude.	29*	9	Laon.	20		RIOM.	20*	5	Neufchatel.	28	19 6
Quingey, & Salins.	23	4	Marle.	21	15 7				Pont-de l'Arche.	26	8
Veſoul.	21	16	Noyon.	20	3 4				Pont-Audemer.	28	15 9
			Ribemont.	25					Pont-l'Ev.		
			SOISSONS.	24	7 6	St. Flour.	24		ROUEN.	28	19 8
			Vervins.	23	14						
PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	24	5 5	From. le ſep.	22	13 3	From. le ſep.	22	16 2	From. le ſep.	26	17 1
Pain la liv.		3 1	Pain la liv.		2 7	Pain la liv.		2 8	Pain la liv.		3 3
Avoine le ſ.	7	9 8	Avoine le ſ.	5	15 10	Avoine le ſ.	5	9 10	Avoine le ſ.	12	10 11
Foin le q.	1	19 5	Foin le q.	1	14 5	Foin le q.	2	2 1	Foin le q.	1	19 6
Paille le q.		19 11	Paille le q.	1	3 1	Paille le q.	1	3 2	Paille le q.	1	4 10

DE L'ORIENT, *le 6 Octobre 1769.*

Le Navire perticulier le *Comte de S. Florentin*, eſt ſorti de ce Port pour aller aux Iſles de France & de Bourbon.

On attend d'un moment à l'autre le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes l'*Actionnaire* qui a relâché à la Martinique.

DE BORDEAUX.

EXPORTATION.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois de Septembre 1769 : ſçavoir ;

PAR TERRE.

Pour *Strasbourg*, 3420 liv. d'indigo, 1865 liv. de café ; pour *Marſeille*, 3947 livres d'indigo ; pour *Francfort*, 3185 liv. dito ; pour l'*Italie*, 50 bariques de ſucre brut, 23 bariques de ſucre blanc, 8261 liv. d'indigo, 3190 liv. de café ; pour la *Suiſſe*, 8290 liv. d'indigo, 5716 liv. de café ; pour *Berne*, 21508 livres de café ; pour *Metz en Lorraine*, 1710 liv. d'indigo ; pour la *Savoye*, 2 bariques de ſucre blanc, 4908 liv. de café ; pour *Basle en Suiſſe*, 15127 liv. d'indigo, 2352 livres de café.

PAR MER.

Pour *Hambourg*, 832 bariques 60 quarts de ſucre brut, 2710 bariques 28 quarts de ſucre blanc, 21310 liv. d'indigo, 609314 liv. de café ; pour *Amſterdam*, 832 bariques 11 quarts de ſucre brut, 1089 bariques 10 quarts de ſucre blanc, 8545 liv. d'indigo, 547427 liv. de café ; pour *Roterdam*, 94 bariques de ſucre brut, 54 bariques de ſucre blanc, 1280 liv. d'indigo, 3550 livres de café ; pour *Dorth*, 2 bariques de ſucre brut ; pour *Altona*, 206 liv. d'indigo, 10860 liv. de café ; pour *Dantzick*, 30 bariques de ſucre brut, 20 bariques de ſucre blanc, 1923 liv. d'indigo, 78737 liv. de café ; pour *Suinemunde*, 1179 liv. de café ; pour *Saint Sebaſtien*, 68 bariques 3 quarts de ſucre blanc, 180 liv. de café ; pour *Saint Ander*, 24 bariques de ſucre blanc ; pour *Bremen*, 2509 liv. d'indigo, 360766 liv. de café ; pour *Elſineur*, 14094 liv. de café ; pour *Bilbao*, 9 bariques de ſucre blanc ; pour *Chriſtiania*, 145 liv. d'indigo, 10827 liv. de café ; pour *Courtrai*, 2248 liv. de café ; pour *Bayonne*, 19 bariques 1 quart de ſucre brut, 109 bariques 3 quarts de ſucre blanc ; pour *Stetin*, 207 bariques de ſucre brut, 1910 liv. d'indigo, 70885 livres de café ; pour *Copenhague*, 320 liv. d'indigo, 1086 livres de café ; pour *Dronthem*, 14736 livres de café ; pour *Wolgarth*, 310 liv. d'indigo, 805 livres de café ; pour *Bruges*, 41 bariques de ſucre brut.

Il a été exporté de Bordeaux pendant le même mois, en menus grains & farines, pour l'*Eſpagne*, 3443 quintaux de maïs, & 1890 quintaux de farines.

Il eſt entré à Bordeaux dans le mois de Septembre 1769, venant de l'Etranger par mer, 1551400 liv. de froment, 877800 liv. de ſeigle.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 25 Septembre au 6 Octobre 1769, il eſt eſt entré dans le Port de cette Ville 17 Navires François & 5 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Quartier Marin* de 120 tonneaux, Capitaine *Duguay*, venant de la Martinique ; la *Ville de Bergerac* de 200 tonneaux, Capitaine *Laporte*, venant de la Guadeloupe ; l'*Eſpérance* de Dunkerque & de 140 tonneaux, Capit. *Feliers*, venant du Cap ; l'*Amitié* de Marſeille & de 400 tonneaux, Capitaine *Rouſſin*, venant de Saint Domingue chargé avec les trois autres de marchandiſes des Colonies ; des 13 autres Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 796 tonneaux, 4 venoient du Petit Nord côte de Terre-Neuve, chargés de morue ſeche & huile de morue, 1 de Port-Louis, 1 de Condarneau, chargés tous deux de ſardines preſſées, 2 de Bayonne chargés de vin de Rancio, feuillards à bariques, traques d'avirons & ferremens, 1 de Marans, 1 de Nantes, 1 de la Roche-Bernard, 1 d'Abrilduc & 1 de Boulogne, chargés de feuillard, mérein à bariques, toiles à voiles & autres, peaux de veaux corroyées, ſuif, bouteilles de gros verres & autres marchandiſes ; des 5 Etrangers faiſant 395 tonneaux, 2 venoient d'Amſterdam chargés de différentes marchandiſes d'épicerie, mercerie & autres, 2 de Bilbao avec fer en barres & huile d'olive, & 1 de Petersbourg avec 60 ſacs de froment.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numers 251, le *Comte le Berthon*, Armateur M. *Jacob de Grizelle*, Courtier le ſieur *Judde* ; 252, l'*Amphitrion*, Armateur M. *Raphael Mendes*, Courtier le ſieur *Chevret*, 253, le *Béarnois*, Armateurs MM. *Frigiere & Barthès*, Courtier le ſieur *Jude* ; 254, la *Vallée d'Oſſan*, Armateur M. *Laplace*, Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 255, la *Marquiſe de Pardrin*, Armateur M. *Cardon*, Courtier le ſieur *Jude* ; 256, la *Pallas*, Armateur M. *Languran aîné*, Courtier le ſieur *Chevret* ; 257, l'*Aimable Madeleine*, Armateur M. *J. Menoire*, Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 258, le *Quartier Marin*, Armateurs MM. *Auſenac pere & fils*, Courtier le ſieur *Segonzac*.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 17 Octobre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu à la Séance publique du 27 Juillet 1767, par M. Cabanis, actuellement Secretaire Perpétuel du Bureau de Brive.

DANS l'Assemblée du vingt-cinq Mai, le Bureau s'occupa de l'examen d'un Imprimé qui contenoit des questions sur les bêtes à laine ; il nous étoit adressé par nos Confreres de Limoges, & émanoit de M. de Bertin : je présentai aussi de la mine de charbon provenant d'une derniere fouille que je venois de faire faire sur la Paroisse d'Issandon ; je ne déguisai point à l'Assemblée que cette derniere fouille paroissoit avoir épuisé le filon, quoiqu'il se fût montré d'abord dans une direction perpendiculaire ; ce qui prouve qu'une pareille direction n'annonce pas toujours infailliblement la richesse d'une mine quelconque : nous esperons que la fouille dont M. Leclerc s'est chargé sera plus heureuse. Je fis encore part d'une observation singuliere au sujet de mes greffes à l'écusson, dont deux faites en 1765 sur des pêchers jeunes & vigoureux, qui, après avoir demeuré dormantes & comme mortes pendant deux années, ont enfin pousé au printemps dernier ; ce retardement nous parut à tous un écart du cours ordinaire de la végétation.

Dans l'Assemblée du 15 Juin, après avoir présenté au Bureau, de la part de M. de Massac un exemplaire de son Mémoire sur les engrais, je rendis compte du succès de l'épreuve dont je m'étois chargé à l'Assemblée du 9 Mars au sujet du from^t & seigle d'hyver semés comme Mars ; l'un & l'autre avoient déja taille & étoient montés en épis ; ce qui fait tomber l'assertion de l'Obervateur Champenois, combattue dans nos précédentes Assemblées. J'annonçai aussi le succès de deux petites semaisons de froment Mars, l'une antérieure & l'autre postérieure aux dernieres gelées. M. de Saint-Hilaire fit aussi part à l'Assemblée d'une rejettation singuliere de bled seigle semé dans la terre tuffiere ou rocaille, formant la berge d'un fossé de défense, dont il avoit fait entourer un de ses champs, & qui induiroit à croire que cette espece de tuf participe des qualités de la marne.

Dans notre derniere Assemblée du 6 Juillet, je fis part d'une lettre de M. de Boisbedeuil, accompagnée du résultat de la délibération du Bureau d'Angoulême du 9 Juin dernier, par lequel il paroît que ce Bureau s'occupe à procurer dans son arrondissement des secours contre les épidémies des bestiaux, à encourager & à étendre les entreprises sur la filature, ainsi qu'à se procurer la connoissance des terres qui pourroient suppléer à la marne & produire les mêmes effets, & à multiplier le burnet dont ils ont connu les avantages : nous avons regret de ce qu'ils nous ont laissé ignorer les moyens qu'ils emploient pour réussir sur

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tous ces objets. M. de Boisbedeuil avoit joint à ce réſultat des exemplaires de trois Mémoires imprimés ; l'un ſur le burnet, l'autre ſur la maniere de ſoigner les bêtes à laine, & le troiſième ſur la culture de la garance.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

SUITE DU PROGRAMME

De l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux.

Du 25 Aoust.

II. A l'égard du ſujet concernant les moyens de garantir les arbres du ravage de la Mouſſe, les Pieces que l'Académie a reçues ſur cette queſtion ne lui ayant préſenté que très-peu de recherches, que des notions ſimples & généralement connues, que des expédients dont les uns lui ont paru peu ſûrs & fort équivoques, les autres peu praticables ou trop diſpendieux ; & ne lui ayant non plus préſenté aucune expérience qui ait pu confirmer l'efficacité d'aucun de ces expédiens, elle a auſſi réſervé ce Prix, & a déliberé de le réunir au Prix courant de l'année 1771.

III. Quant à la queſtion *ſur l'analyſe des Eaux Minérales*, l'Académie a trouvé avec ſatisfaction, même au-delà de ce qu'elle avoit pu deſirer en la propoſant, (elle regarde comme un devoir d'en faire l'aveu) dans un Mémoire portant pour deviſe ce paſſage d'Hypocrate, *Neque verò negligentiorem ſe circà aquarum facultates cognoſcendas exhibere convenit ; quemadmodùm enim guſtu differunt, & pondere, & ſtatione ; ſic quoque virtute aliæ aliis longè præſtant :* & elle lui a adjugé le Prix.

Dans les mains de l'Auteur, la queſtion propoſée, en lui développant ſucceſſivement les différents objets auxquels elle pouvoit conduire, s'eſt convertie en un Traité complet, dont la premiere Partie préſente, dans le détail le plus inſtructif, les procédés analytiques qui peuvent le mieux découvrir les différens principes des Eaux Minérales ; & la ſeconde, plus intéreſſante encore, la meilleure méthode d'adminiſtrer ce genre de reméde, ſuivant la différente maniere d'agir de chacun de ces principes, & ſuivant le genre des maladies auxquelles il peut être appliqué : Traité dans lequel marchant toujours à la lumiere de l'expérience, & ne prenant qu'elle pour guide, l'Auteur ſe montre par-tout homme inſtruit & verſé depuis long-temps dans la matiere qu'il traite, Obſervateur attentif, Artiſte conſommé, Praticien prudent & éclairé ; & où par-tout, ſans crainte de profaner les myſteres de ſon Art, il s'eſt rendu également utile, & à ceux qui peuvent y être les plus exercés, & à ceux qui chercheroient à y être initiés.

L'Auteur de cet Ouvrage eſt le ſieur Marteau, Docteur en Médecine des Univerſités de Rheims & de Caen, & Membre de l'Académie des Sciences d'Amiens : c'eſt pour la ſeconde fois que l'Académie lui décerne une récompenſe juſtement méritée.

Mais en rendant ainſi à cet Auteur le tribut d'éloges qui eſt dû à ſes travaux, cette Compagnie croit cependant ne devoir point laiſſer ignorer qu'elle a lu auſſi avec plaiſir, ſur la même matiere, un Mémoire ayant pour deviſe ces mots : *Parmi les différens corps que nous voyons tous les jours, il n'y en a aucun qui ſoit plus commun que l'eau ;* & qui, en lui préſentant la même netteté dans les idées, la même méthode dans les procédés, le même jour répandu ſur la queſtion, auroit pu balancer ſes ſuffrages, ſi plus renfermé dans les bornes du ſujet propoſé, il ne lui avoit paru en cela préſenter moins d'avantages que la Piece avec laquelle il ſe trouvoit en concours.

Les ſujets pour les deux Prix, qu'elle aura à diſtribuer l'année prochaine, ont été annoncés par ſon Programme de l'année derniere.

Elle demande aujourd'hui pour ſujet de celui qu'elle aura à diſtribuer en 1771, & qui ſera double, que l'on donne *un procédé plus ſimple & moins diſpendieux que ceux qui ſont connus, (& qui d'ailleurs ſoit le plus ſain) pour obtenir, par le raffinage, le ſucre de la plus belle qualité, & dans la plus grande quantité poſſible.*

Elle avertit les Auteurs qu'elle ne recevra plus les Diſſertations qui lui ſeront envoyées pour les Prix, que juſqu'au premier d'Avril de l'année pour laquelle les ſujets ſont propoſés. Les paquets ſeront affranchis

de port, & adreſſés *à M. de Lamontaigne fils, Conſeiller au Parlement & Secretaire de l'Académie.*

Les Auteurs auront toujours attention de ne point ſe faire connoître, & de mettre ſeulement leur nom & leurs qualités dans un Billet cacheté, joint à leur Ouvrage.

F I N.

E T A T

De la Récolte en Tourraine. Par le Solitaire.

Par la Gazette du 2 de Septembre, vous avez témoigné, Meſſieurs, avoir envie de ſçavoir l'état de la récolte derniere. Je vous dirai qu'en Tourraine (Province que j'habite) la récolte a été des plus mauvaiſes ; il n'a pas été dépouillé le tiers des grains que l'on dépouille ordinairement ; par ſurcroît de malheur, il y a eu peu de Mars & encore fort chetifs, point de foin, point de pois, point de haricots, point de chanvre, point de légumes & une apparence de n'avoir point de vin, principalement dans les Paroiſſes de Purnay & Ambillon, limitrophes l'une de l'autre. Cette belle Province, qui autrefois étoit abondante en toutes productions, eſt devenue depuis quelques années ſtérile ; la plus grande partie des Habitans ſeront fort embarraſſés pour ſe nourrir d'ici à la récolte prochaine.

M A N I E R E

De traiter le Bœuf qui piſſe le ſang, tirée d'un Ouvrage moderne, intitulé : il Manifcalco inſtruito nella cura delle beſtie bovine, *le Maréchal inſtruit du traitement des bêtes à cornes, traduit par M. Pingeron.*

Le bœuf ne piſſe le ſang que pour deux cauſes différentes ; la premiere eſt produite par la trop grande quantité de ſang ; la ſeconde eſt la ſuite de quelques efforts violents qui ont fait crever des vaiſſeaux voiſins de la veſſie. Il eſt rare de voir cet animal échapper à un accident auſſi terrible, puiſqu'en perdant ſon ſang il perd en même temps le principe de la vie & ſa chaleur naturelle.

Pour connoître l'une des deux cauſes dont je viens de parler, faites les remarques ſuivantes. Quand le bœuf ſaigne par les naſeaux ou par la bouche, & qu'il perd en même temps beaucoup de ſang par les urines, vous le verrez la tête baſſe, mélancolique, languiſſant & palpitant ſans ceſſe ; ſa langue ſera livide, ſa croupe chancellante, à peine pourra-t-il lever les pieds ; ſes genoux ſe heurteront ſans ceſſe, & il ne voudra ni boire ni manger. Ces ſignes ſont mortels.

Si ces ſymptomes terribles ne ſe manifeſtent pas en même temps, & ſi vous prenez la maladie dans ſon principe, examinez d'abord l'âge (*a*), la force de l'animal, de même que la quantité de ſang qu'il aura rendu en piſſant. Faites une bonne ſaignée & donnez au bœuf le breuvage ſuivant, vous le verrez bien tôt rétabli.

Prenez quatre onces de miel roſat, deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher, une once de corail rouge en poudre (*b*) & une once de ſaxifrage que vous mêlerez dans du bon vin, pour en donner la valeur d'une pinte à l'animal. Après l'avoir laiſſé quatre heures ſans manger, il faut le laiſſer le même eſpace de temps, après qu'il aura pris ce breuvage, avant de lui rien donner.

Le remede ſuivant eſt encore très bon.

Prenez une demi-once de galenga, un

(a) *On connoît facilement l'âge des bœufs & des vaches en faiſant l'obſervation ſuivantes ſur les cornes de ces animaux. Depuis deux ans juſqu'à trois elles ſont entierement liſſes & polies. Au bout de ce terme, elles commencent à avoir un anneau, c'eſt-à-dire, un cercle près de leur ſortie de la tête. En ajoutant toujours trois ans accomplis au nombre de ces anneaux, on aura l'âge du bœuf, parce qu'il lui vient un pareil cercle chaque année. On croit qu'on peut connoître l'âge par les rides des levres près de l'endroit où commence la bouche ; leur nombre égale, dit-on, celui des années de l'animal.*

(b) *On prend pour cet effet ce qui reſte du corail dont on fait des perles pour la traite des Négres. La Manufacture eſt entre les mains des Juifs de Livourne.*

quart d'once de ſpica narda, un quart d'once de canelle fine, un huitième d'once de ſafran, un quart d'once de noix muſcade, deux onces de terre ſigillée de bol d'Arménie rouge; vous réduirez le tout en poudre bien ſubtile que vous mêlerez avec une ſuffiſante quantité de bon vin, pour en faire un breuvage qu'on donnera au bœuf affoibli par la quantité de ſang qu'il aura perdu.

La recette ſuivante paſſe encore pour être très-propre à arrêter le ſang.

Prenez une demi-pinte de ſuc de plantin, & autant de vinaigre, ſix blancs d'œufs, trois onces de farine d'amidon, un quart d'once de canelle mêlées parties égales, avec du girofle, deux onces de bol d'Arménie, dont vous ferez un breuvage que vous lui donnerez froid dans la doſe preſcrite, & non pas au delà.

On eſtime encore beaucoup le reméde ſuivant.

Prenez une pinte & demie de lait de chevre, douze jaunes d'œufs, deux onces de bol d'Arménie, une demi once de canelle commune; mêlez le tout enſemble pour le donner à boire au bœuf qui ne tardera guères à recouvrer ſa ſanté.

ANNONCES DE LIVRES.

Les Peuples qui habitent l'Allemagne doivent être regardés comme les plus induſtrieux de l'Europe; nous n'alléguons pas la découverte qu'ils ont faite de l'Imprimerie, de la poudre à canon & de la machine pnéumatique, pour appuier notre ſentiment. Ces faits ſont connus de tout le monde; on a toujours cultivé en Allemagne les Sciences économiques avec le plus grand ſuccès: nous croyons donc obliger nos Lecteurs en leur faiſant parvenir la note des meilleurs livres nouveaux ſur ces matieres, qui ont été vendus aux fameuſes Foires de Francfort & de Leypſick, ſelon la notice qui nous en a été communiquée par M. Pingeron.

Einleitung in die oconomiſchen policen und cameral wiſſenſchaften, von Juſt Chriſt Dithmars, neve auflage. Introduction aux Sciences économiques, ſur-tout à la Police & aux Finances. Par M. Juſt Smit Dithmars, nouvelle édition, 1 vol. in-8°. A Francfort. 30 creutzers ou 24 ſols de France.

Des ſorgfaltigen hauſwirthes nothigſte wiſſenchaften den pferden, ſolche nicht allein wol zu erhalten, ſondern auch den entſtehungeiner krankheit glucklich zu curiren 8°. *Langenſalza, 24 creutzers.* Connoiſſances les plus néceſſaires pour un bon Fermier, relativement à la maniere de gouverner non-ſeulement les chevaux dans l'état de ſanté, mais encore pour prévenir & guérir leurs maladies, 1 vol. in-8°. imprimé à Langenſalza, dans le Pays d'Hanovre. 24 crêches ou 20 ſols.

Nicol. Jacobi grundlicher unterricht von wartung der bienen, aus wahrer erfahrung zuſammen getragen, 1 vol. in-8°. Recherches & inſtruction très-étendue ſur la maniere d'élever les abeilles, fondée ſur l'expérience. Par Nicolas Jacobi, 1 vol. in-8°. A Leypſick, 8 crêches ou 6 ſols de France.

Abrah. Gotth. Kaſtners anfangsgrunde der Hydrodynamick welche von der bewegung deſwaſſers beſonders die practiſchen lehren enthalten, der Mathematiſchen aufangsgrunden 4 ten theils, in-8°. Gottingue, 1 florin 45 creutzers. Elémens Hydrodynamiques, compoſants la quatrième partie des Elémens de Mathématique de M. Abraham Gottlieb Kaſtner, 7 vol. in-8°. A Gottingue, 1 florin & 45 crêches.

Nachricht an daſ Publicum wie der warme rocken trank auf eine gut art zubereitet und gebraucht werden konne 8°. Francfort. Avis au Public ſur la maniere de préparer une boiſſon chaude avec le bled, 1 vol. in-8°. Francfort, 4 crêches ou 3 ſols.

Die beſte art korn magazine und frucht boden anzulegen auf welchen das getraide niemahl, weder von weiſſen noch ſchwarzen wurm angeſtecket werden kan, eine preis ſchrift, mit kupfern, gros in-4°. Hanover 1769, 45 creutzers. Maniere la plus certaine & la meilleure pour conſtruire les fruitiers & les magaſins à bled, tels que les charanſons, de quelles eſpeces qu'ils ſoient, ne puiſſent jamais y cauſer le moindre dommage, piece qui a été couronnée; grande brochure in-8°. avec figures. A Hanovre. Prix 45 creutzers ou 41 ſols de France.

Jobſt Boſens anleitung zum vvaſſerbau, neve auflage mit kupfern, gros in 8°. Gottingen. Inſtructions pour bâtir dans l'eau, avec figures. Par Jobſt Boſens, gros in-8°. A

Gottingue. Prix, 40 creutzers ou trente-ſix ſols.

Nous exhortons les bons Citoyens, à qui la Langue Allemande eſt familiere, à nous faire jouir de quelques-uns de ces Ouvrages; ce n'eſt qu'en comparant les connoiſſances que nos voiſins ont acquiſes dans les matieres économiques, avec celles que nous avons, que les Arts ſe perfectionnent. Il ſeroit à deſirer qu'à l'imitation de ce qui ſe pratique en Ruſſie, on traduisît régulierement en François tous les bons Livres qui paroiſſent chez l'Etranger, ou que l'on en donnât de bons extraits.

Nota. Pluſieurs perſonnes nous ont demandé les Livres étrangers que nous annonçons, nous leur répondons que ces Livres ne nous ſont ſouvent connus que par les titres que nos Correſpondants nous envoient.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 30 Septembre, juſqu'au Mercredi 4 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 20 muids 2 ſept. de froment, 7 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 337 muids 6 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 52 muids 3 ſeptiers de froment, 6 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 528 muids de farines, ce qui a fait 72 muids 5 ſeptiers de froment, 14 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 865 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 52 muids 4 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 164 muids 1 ſeptier, ce qui a fait 216 muids 5 ſeptiers.

Le Mercredi 4 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1168 muids 8 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 509 muids 2 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 659 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 27 ℔, le froment nouveau, de 22 à 28 ℔, le ſeigle, de 15 ℔ 10 ß à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 26 à 30 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 11 ß 9 ₰ à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 10 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

AVIS.

Mûriers & Peupliers d'Italie à vendre.

Très-beaux Mûriers greffés de la plus belle eſpece de feuille, pour la nourriture des vers à ſoie.

Mûriers nains, propres à faire des plantations en nains ou taillis, qui ſont d'un très-grand rapport, pareillement greffés de la plus belle eſpece de feuille.

Pourettes de Mûriers de la plus belle eſpece.

Peupliers d'Italie de belle venue, propres à être plantés ſans tuteurs.

Le tout à vendre à un prix dont les Acheteurs auront lieu d'être contents.

Les Etrangers qui chargeront leurs Correſpondants à Lyon de voir les pepinieres du ſieur Chancey, ſituées à Saint Didier au Mont d'Or, à une demi-lieue de ladite Ville, apprendront qu'il eſt parvenu à avoir des pepinieres de Mûriers & de Peupliers d'Italie d'une beauté ſupérieure à celle qu'on a vu juſqu'à préſent.

S'adreſſer à M. *Chancey*, Place de l'Herberie à Lyon; il ſe chargera de faire paſſer les arbres chez l'Etranger, en lui remboursant les frais.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 30 Septembre 1769.*

LE Mercredi 27 de ce mois, dans une Aſſemblée générale d'Actionnaires de la

Compagnie des Indes, convoquée pour fixer le dividende depuis le mois de Juillet dernier juſqu'au 25 Décembre prochain, le Chevalier George Colebrooke, Préſident, informa les Actionnaires que le *Dutton*, Vaiſſeau de la Compagnie, commandé par le Capitaine *Rice*, étoit arrivé depuis la derniere Aſſemblée, & qu'il avoit apporté quelques dépêches, dont on feroit la lecture ſi l'Aſſemblée le jugeoit à propos.

Les Actionnaires ayant acquieſcé à cette demande, on fit la lecture de ces dépêches; elles ne contenoient aucunes nouvelles particulieres, ſi ce n'eſt qu'elles détruiſoient les bruits qui s'étoient répandus depuis peu de la priſe de Madraſſ, & qu'elles faiſoient entrevoir que les affaires de la Compagnie étoient à tous égards dans une ſituation auſſi avantageuſe qu'elles l'avoient été depuis quelque temps. Ces lettres annonçoient l'envoie d'une boîte marquée A.B. contenant un préſent du Nabad de Bengale pour S. M.

On demanda alors pourquoi les Actionnaires n'avoient point reçu leurs lettres en même temps que les Directeurs, d'autant que pluſieurs d'entr'eux ſeroient, par cet avantage, à l'abri d'être dupés par les Agioteurs?

Le Gouverneur Johnſton demanda une réponſe cathégorique à cette queſtion; « il » s'étendit beaucoup ſur les abus & les inconvéniens qui réſultoient de ce délai, qui ôtoit » aux Actionnaires les moyens de prevenir » les fâcheux effets de ces ruſes de la Bourſe, » ruſes qui, bien plus funeſtes que les autres » menſonges politiques, entraînoient les » conſéquences les plus déſaſtreuſes pour des » familles entieres; il conclut en obſervant » que ces manieres indirectes d'agir le portoient à croire que les Directeurs favoriſoient eux-mêmes ces ruſes, pour ſeconder les menées politiques de la Bourſe, » & qu'il ſe flattoit qu'on donneroit à l'avenir des ordres très-poſitifs à tous les Capitaines au ſervice de la Compagnie de » faire remettre les lettres particulieres des » Actionnaires en même temps que les dépêches de la Compagnie, puiſque par ce » moyen les Actionnaires & les Directeurs » ſeroient informés en même temps des » nouvelles de l'Inde.

Les diſcuſſions devinrent alors plus générales, pluſieurs Actionnaires appuyerent le Gouverneur Johnſton & alléguerent des raiſons très-puiſſantes pour que cet ordre fût donné; d'autres, & principalement le Préſident, objecterent « qu'il pouvoit y » avoir des circonſtances où il ſeroit impoſ» ſible de faire remettre la grande quantité » de lettres pour les Actionnaires en même » temps que les dépêches particulieres de la » Compagnie. Il allégua le debarquement » d'un des Munitionnaires en Irlande ou » dans la partie occidentale d'Angleterre; » mais il avoua en même temps que dans » les cas où ces empêchemens n'exiſtoient » pas, il convenoit avec le ſieur Johnſton » qu'il étoit juſte que les lettres particulie» res n'éprouvaſſent aucun retardement. A » l'égard de ce que M. Johnſton avoit in» ſinué de la connivence des Directeurs aux » fauſſetés répandues à la Bourſe, il ajouta » qu'il oſoit ſoutenir hautement le contraire, » & qu'il étoit curieux de ſçavoir ce qui » avoit pu engager M. Johnſton à haſarder » de pareils ſoupçons; que les Directeurs » étoient bien éloignés d'empêcher que les » lettres des Actionnaires ne fuſſent remiſes » immédiatement, puiſqu'il y avoit même » un ordre poſitif enregiſtré ſur leurs livres, » pour obliger les Capitaines de remettre » toutes les lettres en même temps lorſqu'il » y auroit moyen de le faire avec ſûreté.

Le Gouverneur Johnſton repliqua au Chevalier George Colebrooke d'une maniere très-ſuccinte & très-ſinguliere; & quoique la queſtion qu'il examinoit fût très-ſérieuſe, la maniere dont il s'énonça excita un rire général à toute l'Aſſemblée.

» S. Paul, dans ſon Epître aux Galathes, » leur donne cet avis: *Ne faites aucune at*» *tention à leurs déclarations, mais veillez à* » *ce qu'ils font.* Voilà le texte; voici le » commentaire. Pourquoi ne faites-vous pas » enſorte que vos ordres ſoient obſervés par » vos Capitaines? Dans le cas préſent il ne » peut y avoir aucun prétexte d'impoſſibi» lité ni de débarquement en Irlande ou » dans la partie occidentale d'Angleterre; » au contraire le retardement dont on ſe » plaint ne peut provenir que de votre inat» tention ou de quelque choſe de pire en» core; de ſorte que je n'ai aucune raiſon » de retracter ma premiere déclaration, & » je perſiſte à croire que cela ſe fait avec la » connivence des Directeurs.

Aprés quelques débats, M. Johnſton propoſa la queſtion ſuivante, qui fut appuyée du concours de quelques Aſſiſtans.

» Qu'à l'avenir les Capitaines au ſervice » de la Compagnie remettroient les lettres » des Actionnaires en même temps que » celles de la Compagnie.

Cette queſtion ayant été duement propoſée, elle paſſa à la négative. Le Préſident informa enſuite l'Aſſemblée que ce jour ayant été choiſi pour fixer le dividende, les Directeurs l'avoient porté à 5 & demi pour 100; mais comme cette déciſion devoit être confirmée par les Actionnaires, par la voie du Scrutin, en conſéquence d'un Acte du Parlement de la ſeptième année du regne actuel, il propoſa le Scrutin à cet effet, & l'Aſſemblée fut ajournée.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *14 Octobre 1769.*		MARSEILLE. *le 4 Octobre.*		MADRID *le 2 Octobre.*		AMSTERDAM *le 9 Octobre.*	
Amſterdam,	54 ¾	Londres, .	31 ½	Paris, . .	15 10	Paris, .	53 7 8e ½
Lond. . .	32 1 16e	Amſt. . .	53 7 8e	Amſterd. .	96 ½ ¾	Lond.	33 10
Hambourg, . .	180 ¾	Cadix, . .	15 3 6	Londres, .	41	Cadix. .	93 3 8
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 4			Lisb. .	1 46
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	97 ½.	CADIX.			
Livourne, .	95 ¾	Naples . .	85 6	*le 26 Septembre.*		Veniſe,	88 ¾ 5 8e
Lyon, . .	7 8e b.	Gênes, . .	96 .	Paris, . .	77 ½	Genes. .	85 ½
		Paris, 1 p. % b.		Amſt. . . .	96 ¼ à ½	Livourne, .	86 5 8e
		Lyon. Saints, ½ p. % b.		Lond. . .	41	Hamb.	33 à v. 32 ¾ 2 m.
		Montpellier, au p. 60 j.		Madrid, ½ p. % p.			
		Piaſtres, . .	49 10				

AVIS.

Le ſieur *Onfroy*, Diſtillateur du Roi, a fait inſérer dans les Affiches de Province du 20 Septembre dernier, dans celles de Paris du 25 du même mois, & dans la Gazette du 26, dans leſquelles il dit des faits auſſi faux qu'injurieux contre le ſieur *Frary*, ſeul Diſtillateur de la Compagnie des Indes; ce dernier a cru devoir ſe ſervir de la même voie, pour rétablir ſon honneur & la vérité des faits. Voici, pour la bonne qualité des liqueurs qu'il a fournies à la Compagnie, le témoignage le plus authentique, & qui ſuffit pour détruire toutes les imputations du ſieur *Onfroy*; il eſt fidélement tranſcrit ſur l'original.

» Nous Syndics & Directeurs de la Com»pagnie des Indes, certifions à tous qu'il » appartiendra, que le ſieur *Frary*, Diſtil» lateur, a fourni ſeul depuis 1765 toutes » les liqueurs que la Compagnie a fait paſ» ſer dans l'Inde; qu'elles ſe ſont bien con» ſervées; qu'elles ont toujours été bien » vendues, & que la Compagnie a été trés» ſatisfaite du bénéfice qu'elles ont donné; » en foi de quoi nous avons délivré le pré» ſent, pour ſervir & valoir ce que de rai» ſon, & à icelui appoſé le cachet des armes » de la Compagnie, & fait contreſigner par » le Secretaire. Fait à Paris en l'Hôtel de la » Compagnie des Indes, le 25 Septembre » 1769. Signé, *Duvaudier*, *de Rabec*, *de* » *Clonard*, *Lemoine*, *Riſteau*, *de Mery* » *d'Arcy*; & par la Compagnie, *de Freville*.

Le ſieur *Frary*, par ſurabondance de droit, pouvoit encore faire atteſter par pluſieurs Officiers des Vaiſſeaux de la Compa-

gnie, & entr'autres, par MM. *Prevôt de la Croix* & *du Bautchois*, Capitaines, qu'ils ont apporté pour leur uſage, de l'Inde en Europe, de ces mêmes liqueurs, & que non ſeulement elles ſe ſont bien ſoutenues dans tout le voyage, mais ſe ſont encore améliorées au retour.

Il eſt donc évident que c'eſt dans la ſeule vue d'accréditer ſes liqueurs aux dépens d'autrui, que le ſieur *Onfroy* a ſurpris les Rédacteurs des Papiers publics pour décrier ſes Confreres, & en particulier le ſieur *Frary*, déſigné clairement par les fournitures qu'il a faites à la Compagnie des Indes.

Le ſieur *Frary*, à cette occaſion, donne avis aux Armateurs & Négociants qu'il tient toujours à l'Orient, dans la Pharmacie de la Compagnie, un magaſin conſidérable de liqueurs, d'où il leur en fera livrer les quantités qu'ils en demanderont, en s'adreſſant directement à lui rue *Montmartre*, en face de celle des *Vieux Auguſtins*, à Paris. Il donnera toutes facilités pour les paiemens, & il offre en outre de faire *gratis* toutes les commiſſions dont on voudra bien le charger.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 4 Octobre.

	L'ONCE. ℔ ß d.
Or monnoyé	4 0 4
dito en barres (*a*)	4 0 4
Pieces de huit. Grandes pillares	5 6
d°. petites	5 6
Grandes pillares du Mexique	5 6
dito petites du Mexique	5 6
Argent en barres. (*b*)	5 7 ½

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 14 Octobre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à	714		*marc.*
Du Mexique à	708		*marc.*
Du Perou à	700		*marc.*
Les guinées à	712		*marc.*
Ducats à	97	5	*once.*
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10	*once.*
Or à 20 karats à	82		*marc.*
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	52		*marc.*
Piaſtres, à	48	17 6 à 49	*marc.*

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1769.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
Ac. des Indes.	1070	1070	1067 ½
Emp. de la Com.	360		
Prom. à 5 p. %.	29 ½	29 ½	
Prom. à 4 p. %.	51	50 ½	51
Ac. des Fermes.	847 ½	847 ½	847 ½
2ſ. p. l. du Dix.	7		
3e. Loterie.		½ b	
Annuités.			
Coup. d'An.		60	
Emp. de 50 mil.		44 ½	
Emp. de 30 mil.	48 ½	49 48 ½	49
Col. 1759.	50 ½	50 ½	50 ½ 51
Canada.	53	52 ½ ½	52
4e. L. Epoques.		13 ½ 14	13 ½
Nouette.	44		
tirage de la C.	3e 380 4e 340		
Sur la Ville.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. %			
A 3 p. % ſ. l. cuirs			
A 3 p. % ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 83.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 30 Septembre 1769, il eſt entré dans ce Port 36 Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 3428 tonneaux, 6 Anglois de 306, 2 Hollandois de 72 & 1 Suédois de 120 tonneaux; ſçavoir, des François la *Comteſſe de Brionne*, Capitaine *Cucherval*; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Olyve*, venant tous deux du Cap, chargés de 580 bariques 93 quarts de ſucre, 270 futailles de café, 52 bariques de tafia & autres marchandiſes; la *Félicité* de Fecamp, Capitaine *Jean Edouard*, venant de Nantes chargé de 76 bariques de ſucre brut; le *Saint Charles* de Dieppe, Capitaine *Jean Cointrel*, venant de Malaga avec vin & autres marchandiſes; l'*Aimable Catherine* de Rouen, Capitaine *Henri Gueroult*; le *Saint Pierre* de Dieppe, Capitaine *Charles Bordon*, venant tous deux de Marennes; le *Jean François* du Croiſic, Capitaine *Barthelemi Lemoine*, venant d'Oleron chargé avec les deux précédens de 236 muids de ſel; l'*Anticabliau*, Capitaine *Jean Gueriſen*; l'*Union*, Capitaine *Tobie Noſten*; le *Tobie*, Capitaine *J. Fontaine*; la *Sainte Théreſe*, Capitaine *Elie Cachier*; les *Trois bons Amis*, Capitaine *Jean Debout*; le *Camille*, Capitaine *Urbain Motteghem*; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Jean Vanny*; la *Marie Théreſe*, Capitaine *Chriſtian Langhetée*; le *Hareng Couronné*, Capitaine *Gaſpard Degens*; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Jean Pieters*; l'*Iſlandois*, Capitaine *Jean Billemont*; le *Soldat*, Capitaine *Henri Vandooren*; la *Notre-Dame de Grace*, Capitaine *André Calloen*; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Charles Marin Selle*; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Cuillaume Vanreyneghem*; le *Normand*, Capitaine *Guillaume Frans Cadyck*; les *Trois Freres & Sœurs*, Capitaine *Joſeph Lieven*; la *Marie Joſeph*, Capitaine *Joſeph Sommin*; les *Deux Bergeres*, Capitaine *Jacob Pieters*; le *Saincy*, Capitaine *Antoine de la Roche*; le *Saint Michel*, Capitaine *Adrien Verhaiſt*; le *Jeune Albert*, Capitaine *Mathieu Coeſter*; le *Jeune Paul*, Capitaine *Jacques Meſſemacker*; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Jean Davery*; les *Cinq Freres*, Capitaine *Jean Glacyſon*; les *Deux Antoines*, Capitaine *Jacques Carpentier*; le *Dunkerque*, Capitaine *Cornil Bart*; l'*Eſpérance*, Capitaine *Jacques Cuyper*; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Thomas de Bruyne*, venant tous de l'Iſlande chargés de 4864 tonnes & demies de morue, 18 pieces 9 bariques d'huile provenant de leur pêche; des Anglois, les *Trois Amis*, Capitaine *John Macklon*; le *Prudent Henry*, Capitaine *Charles Pierſon*, venant tous deux de Londres, le premier ſur leſt, l'autre chargé de diverſes marchandiſes; le *S. Patrick*, Capitaine *Wme. Downey*; le *Dempier*, Capitaine *Dewatés*, venant tous deux de Dublin, le premier ſur leſt, le ſecond chargé d'huile & autres marchendiſes; le *Robert & Anne*, Capitaine *Robert Richardſon*, venant de Sunderland avec charbon de terre; le *Patrick*, Capitaine *Chriſtophe Fearon*, venant de Gothembourg chargé de thé; des Hollandois, le *Jeune Jacob*, Capitaine *Jacobus Janſen*; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilaes*, venant tous deux d'Oſtende chargés de ballots de toile blanche, rayée & autres marchandiſes; le Galias la *Marie Louiſe* Suédois, Capitaine *Henning Dau*, venant de Stockholm avec fer, acier, planches & autres.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dons le même eſpace de temps 3 Navire François de 350 tonneaux, 7 Anglois de 606, 2 Hollandois de 252 & 1 Pruſſien de 64 tonneaux, ſçavoir, des François, les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Philippe Vandomber*; la *Madeleine*, Capitaine *Jean Morel*, allant tous deux a Oſtende ſur leſt; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, allant à Niewport avec tabac en feuilles, ſel en tonnes & autres marchaediſes; des Anglois, le *Riſchorſe*, Capitaine *Dominique Martin*, allant à fayall chargé de tabac en feuilles, eau-de vie & autres marchandiſes; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Guillaume Hutton*; le *Jean & Catherine*, Capitaine *Richard Hore*, allant tous deux à Bergues en Norwege avec eau-de-vie, tafia, thé & autres marchandiſes; l'*Heureux Succès*, Capitaine *John Curry*; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jean Simie*, allant à Sunderland tous deux ſur leſt; le *Marchand*, Capitaine *Jean Wigmore*; la *Marie*, Capitaine *Samuel Bow*, allant tous deux à Londres chargés d'eau de vie, indigo & autres marchandiſes; des Hollandois, l'*Amour*, Capitaine *Dirck Vanlecuwen*, allant à Roterdam avec ſucre brut, café, vin & autres marchandiſes; le *Reetliekheydt*, Capitaine *Cornil Hommes*, allant au Croiſic ſur leſt; le *Paradis*, Capitaine *Ocke Suriaens Semans*, allant à Ambden chargé de tabac en côtes.

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 6 Octobre, il eſt entré dans ce Port 5 Navires Danois, 4 Holland. 1 Suédois; ſçavoir, des Danois, la *Catherine*, Capitaine *Frich*, venant de Bergues chargé de maquereaux & ſaumon ſalés; la *Charité*, Cap. *Albretſen*, venant de Holmſtrand; l'*Emanuel*, Cap. *Ericſen*; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Hagelind*, venant tous deux de Fridericshald; le *Pierre & Eliſabeth*, Capitaine *Helvorſen*, venant de Mos, chargés tous quatre de planches & mâts de ſapin; des Hollandois; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Culbert Duum*, venant de Campveer & de Londres chargé de diverſes marchandiſes pour le Havre & pour Rouen; la *Dame Agathe*, Capitaine *de Boer*, venant d'Arkangel chargé de chanvre, goudron & fer; la *Ville du Havre*, Capitaine *Krabbe*, venant de Hambourg chargé de faulx & laine; l'*Amitié*, Capitaine *Lauſen*, venant de Petersbourg chargé de chanvre & de fer pour le Havre & pour Bordeaux; le *Prophête Daniel*, Capitaine *Rabet* Suédois, venant de Stockholm chargé de planches de ſapin.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 11 Navires François, 5 Anglois, 2 Hollandois & 1 Suédois; ſçavoir, des François, la *Charité*, Capitaine *Manoury*, allant au Cap; le *Maréchal de Lowendall*, Capitaine *Goſſelin*, allant à Saint Domingue; la *Victoire*, Capitaine *Bellanger*, allant à la Martinique; l'*Utile*, Capitaine *Cecire*, allant à la Guadeloupe, chargés tous de différentes marchandiſes pour les Colonies; la *Sirene*, Capitaine *Boutard*, allant à Lisbonne chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen & au Havre; la *Providence*, Capitaine *Pariſy*; le *Saint Firmin*, Capitaine *Mirambeaux*, allant tous deux à Bayonne, le premier chargé de lin pris à Harfleur, le ſecond ſur leſt; le *Saint Laurent*, Capitaine *Jence*; l'*Etoile Mignonne*, Capitaine *Perée*, allant tous deux à Cadix ſur leſt; la *Diligente*, Capitaine *Trigaud*; la *Rencontre*, Capitaine *Leroi*, allant tous deux à Bordeaux ſur leſt; des Anglois, l'*Eſpérance*, Capitaine *Davies*; le *Cheſter*, Capitaine *Stout*, allant tous à la Nouvelle Yorck ſur leſt; le *Neptune*, Capitaine *Man*; l'*Heureux Retour*, Capitaine *Friendly*; le *Succès*, Capitaine *Evans*, allant tous trois à Corck, les deux premiers ſur leſt, le troiſiéme chargé de douvelles; des Hollandois, l'*Attention*, Capitaine *Adeles Bonnes*; la *Nouvelle Eſpérance*, Capitaine *Dirck*, allant tous deux à Hambourg chargés de ſucre & de cafe.

DE MARSEILLE.

Arrivée *de Navires.*

Du 18 au 24 Septembre 1769, il eſt entré dans ce Port 31 Bâtimens François & 15 Etrangers; des premiers, 4 venoient des Colonies; ſçavoir, la *Nayade*, Capitaine *Joſeph Sieuve* de Marſeille; l'*Heureuſe Suzanne*, Capitaine *Jacques Decugis* de la Ciotat; l'*Henriette*, Capitaine *Auguſtin Gros* de Marſeille, partis tous trois de la Martinique; le *Mentor*, Capitaine *Jean François Batarel*, parti du Cap François, chargés tous quatre de marchandiſes du cru des Colonies; les autres venoient de Sainte Croix, de Souſe, de Tunis, de Naples, de Livourne, d'Alicante, de Palamos, de Corſe, de Gênes, de Nice, de Savone, de Final, de Larguier, de la Cale, de Morviedre, de Cette, de Port-Maurice, de Cannes, d'Arles, d'Agde, de Toulon, de Menton & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, drogueries, mercerie, huile & autres; mais parmi ces différens Bâtimens, le *Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *P. Eyraud* de Cannes, venant de Port-Maurice; la *Sainte Marie*, Capitaine *Jean Chauvin* d'Arles, venant de ce même Port; l'*Hyrondelle*, Capitaine *Pierre Fort* de Cannes; la *Sainte Roſe*, Capitaine *Jean Chauſſe* de Marſeille; la *Vierge Puiſſante*, Capitaine *Joſeph Granace* Italien, venant tous trois de Livourne; la *Vierge de Lorette*, Capitaine *Joſeph Schivo* Gênois, venant Larguier; la *Vierge de Bon Voyage*, Capitaine *Honoré Etienne* de la Ciotat, venant de Gênes; le *Saint Jean*, Capitaine *Paul Aubanel* d'Antibes, venant de la Cale, apportoient tous huit 2660 charges de bled.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 65 Bâtimens François & 21 Etrangers; des premiers, le Brigantin l'*Intriguant*, Capitaine *Jacques Sommeire* de Marſeille, alloit à la Guadeloupe; les autres alloient à Martigues, à Menton, à Toulon, à Frejus, à Hieres, à Cannes, à Arles, à Agde, à Saint Chamas, à la Seine, à Caſſis, à la Cale, à Bormes, à Bandol, à Nice, à Antibes, à Gênes, en Corſe, en Italie, à Livourne, à Ancone, à Naples, à Barcelonne, à Malthe & au Levant, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, quincaillerie, du Levant & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.